

Projet de création de classe à horaires aménagés en arts plastiques (CHAAP) Collège JOSQUIN DES PRES-BEAUREVOIR - Rentrée scolaire 2019

Dominante : Des arts graphiques à l'image du multiple

Projet en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France

1. Présentation générale :

Une classe à horaires aménagés Arts Plastiques (CHAAP) est créée dans une école ou un collège « afin de permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé » (Arrêté du 31 juillet 2002 MENE0218869A Version consolidée au 05 janvier 2018).

Le collège Josquin des Prés de Beaurevoir se situe dans la zone nord-ouest du département de l'Aisne. Plus précisément, il est ancré dans un territoire éloigné des centres culturels et dans un ancien foyer industriel textile (broderie de Beaurevoir et de Villers-Outreau, dentelles de Caudry...) du département de l'Aisne, dans le Vermandois, aux portes du Cambrésis. Il s'agit de la région industrielle où naquirent Henri Matisse et Maurice Quentin de la Tour. Le collège a reçu le nom d'un compositeur du XVI^e natif de la commune et a été le support pendant une vingtaine d'année d'un CAP en broderie.

Eloignées des grands établissements culturels, l'Ecole et l'intercommunalité, essentiellement, apportent l'accès à la culture aux élèves. La création et la pérennité depuis treize années de la galerie d'arts 22bis apporte une ouverture culturelle non négligeable.

Dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle, une classe de 6^e bénéficie d'un projet artistique classe à PAC et d'un Contrat Départemental Culture Collège (CDCC).

La dominante pour cette CHAAP porterait sur un questionnement de la notion de « Multiple », notamment au regard des techniques liées à l'estampe. La notion de multiple permet de poser la question de l'œuvre unique, de l'original, de la copie, la reproduction. On peut entendre par Multiple l'œuvre produite en série comme une sérigraphie, une gravure, une lithographie, une photographie, un moulage ou un bronze. Cela implique donc un travail sur l'image bidimensionnelle (l'impression, l'empreinte, la trace...) tout en offrant la possibilité de questionner le volume (la matrice, le double).

a) Le volet artistique et culturel et le contexte de l'établissement

En zone rurale, dans un secteur géographique à l'écart des centres culturels de plus ou moins grande importance, le collège comptait une formation textile, la broderie, emblématique d'une activité économique majeure jusque dans les années 1960 qui a créé une unité paysagère et socio-culturelle entre la zone nord du département de l'Aisne et la frange sud du département du Nord. Ce canton est aujourd'hui fortement marqué par le déclin industriel, il compte peu d'entreprises de broderie. Le monde agricole représente une part bien visible de l'activité humaine. Les activités tertiaires demeurent limitées aux quelques bourgs jalonnant le secteur. Le taux de chômage est élevé, le taux de catégories socio-professionnelles de cadres et assimilés est réduit. Les CSP défavorisés atteignent selon les années plus de 60%. Ainsi, le collège Josquin des Prés de Beaurevoir a fait du volet artistique et culturel un axe fort de son projet d'établissement, favorisé par la mise en place de nombreux projets et dispositifs.

Les connaissances et savoir-faire attendus pour les élèves relèvent des champs suivants :

Il s'agira pour les élèves de:

- Compétences plastiques, théoriques et culturelles, ancrage dans les programmes .
 - mobiliser des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent
 - représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers techniques liées à l'estampe
 - découvrir et approfondir une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes
 - questionner l'usage des outils informatiques de travail de l'image au service de la pratique plastique au regard de la question du multiple.
 - se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective
 - décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques
 - formuler une expression juste de ses émotions
 - décrire des œuvres d'arts, en proposer une compréhension personnelle argumentée.

- Éducation artistique et culturelle (cf. grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours d'éducation artistique et culturelle ¹ (PEAC))
 - diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'École
 - articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti
 - donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part
- Socle commun de compétences, de connaissances et de culture
 - connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique.
 - s'intégrer et coopérer dans un projet collectif.
 - assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.

Concernant le socle commun de connaissances, de compétences et de culture², les élèves sont amenés à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores ou verbales notamment à réaliser des projets artistiques, à imaginer et mettre en place la visibilité de leurs réalisations, à porter une réflexion sur les pratiques artistiques diverses ainsi que sur la réception des œuvres comme spectateur. Ils justifient leurs intentions et leurs choix en s'appuyant sur des notions d'analyse d'œuvres. De par les multiples possibilités qu'offre la CHAAP ils ont l'opportunité de pratiquer diverses formes de créations artistiques mêlant différents domaines et disciplines et de comprendre ainsi les particularités des différents langages artistiques.

b) Le partenariat artistique

Clément Fourment : Artiste proposé dans le cadre de la résidence d'artiste 2018-2019 - Arts de rencontre - pour travailler avec les élèves du cycle 3, Clément Fourment pourrait poursuivre sa réflexion sur le dessin et la gravure.

Structures partenaires :

Musée Matisse du Cateau Cambrésis : Le collège souhaite nouer un partenariat avec le Musée du CateauCambrésis, structure culturelle qui accueille depuis longtemps les visites des classes de M. Routier autour de Matisse, d'Auguste Herbin et des expositions temporaires. Riche d'une collection d'estampes importante, le musée offre en plus des ateliers afin de permettre aux élèves de découvrir les œuvres par la pratique.

Artothèque de Tergnier : présentation du fonctionnement d'une artothèque (achat des œuvres, prêt). Adhérent à l'artothèque, le collège y emprunte des œuvres afin de présenter une exposition dans son espace dédié (la galerie 22Bis). Les élèves pourraient choisir les œuvres et proposer une exposition (réfléchissant ainsi sur le choix des œuvres puis leur présentation).

Office du Tourisme du Vermandois : L'établissement a développé un lien avec l'office du Tourisme du Vermandois, qui partage ses locaux avec le siège de l'intercommunalité qui regroupe 54 communes et qui couvre quatre secteurs de collèges.

Le 8 mars 2019, le Principal du collège et Madame l'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Saint-Quentin-nord présenteront le projet d'ouverture de la CHAAP aux élus des communes du secteur de collège et de l'intercommunalité.

La Directrice de l'Office du Tourisme est membre du Conseil d'administration depuis novembre 2018. Deux expositions conjointes ont été réalisées dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale : « artisanat de tranchées et l'objet détourné » et la guerre des tranchées avec la participation d'élèves de 4^e. Cette structure est sollicitée pour les visites du patrimoine local (sources de l'Escaut, touage de Riqueval, itinéraire historique de Jeanne d'Arc vers Rouen, cimetière militaire américain de Bony).

¹ Parcours d'éducation artistique et culturelle arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015 MENESR- DGESCO 83-4 Bulletin officiel du n 28 du 9 juillet 2015

² Socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Décret n ° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015 - BO N°17 du 23 avril 2015

2. *Les objectifs :*

a. Les objectifs généraux

- * Développer chez l'élève des compétences et des connaissances dans le domaine artistique ,
- * Epanouissement de l'élève par le biais d'un enseignement revisité (l'expérience des classes à projet menée ces dernières années a prouvé le bienfait sur la réussite des élèves)
- * Allouer au collège une identité culturelle forte ,
- * Connaître le patrimoine local et régional et le mettre en valeur autour d'eux dans un secteur géographique éloigné des centres culturels ,
- * Echanger régulièrement avec des artistes sur leur pratique artistique ;
- * S'exprimer, partager et valoriser toute œuvre et leur artiste en développant un esprit critique s'appuyant sur une analyse fine
- * Enrichir la connaissance des métiers d'arts et de la culture, les parcours de formation et les lieux de formations ,
- * Renforcer les liens avec des interlocuteurs issus de partenariat diversifiés : musée, lieux d'exposition, artistes pouvant intervenir à différents moments sur une longue période, lieux de formation (lycées, établissements d'enseignement supérieur) .

b. Le croisement interdisciplinaire

La CHAAP pourrait concerner ponctuellement de nombreuses matières tout en s'inscrivant d'emblée dans une logique de projet avec les Lettres. Le travail sur l'image multiple, l'impression peut nous conduire à mener une réflexion autour du lien entre le texte et l'image (enluminure, contes illustrés, livre d'artiste...).

c. Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Remarque préliminaire

Le collège construit en 1979 et actuellement en complète réhabilitation, le collège a modifié l'utilisation de ses espaces consacrés naguère aux enseignements professionnels (CPPN en couture, maçonnerie, broderie...). Ces locaux ont été reconvertis en salle d'études, salle de technologie et pôle artistique incluant une salle d'arts plastiques de 80 m² qui s'est adjointe d'une galerie d'art de la même surface. Lieu de création et diffusion de la culture, les élèves investissent de manière cohérente cet espace.

Le collège s'appuie sur une expérience des actions culturelles depuis 2003. Les classes à PAC dès la 6^e puis les CDCC ont apporté un enseignement culturel de qualité au sein d'un petit établissement rural. Les projets individuels et collectifs et la pratique artistique apportent les éléments fondamentaux à un parcours d'éducation artistique et culturelle. Ce parcours dépasse les limites du collège et de la famille puisqu'il fait partie intégrante du territoire. Les élèves du collège passant par la classe avec un CDCC ou un atelier artistique sont connus pour leur connaissance dans la pratique artistique et le plaisir, les connaissances et les compétences qu'ils ont développé. La diversité des actions pédagogiques, les rencontres d'artistes, les pratiques et la valorisation du travail des élèves développent l'esprit critique et un regard expert sur la connaissance de l'art.

Contexte éducation artistique et culturelle — Rentrée scolaire 2018

Atelier artistique arts plastiques :

Cet atelier, reconduit tous les ans depuis 2003, a pour objectifs de permettre à des élèves volontaires de découvrir un domaine spécifique liés aux arts plastiques et d'élargir les compétences et connaissances de ces mêmes élèves. L'atelier permet donc, en complément aux autres dispositifs mis en place au sein de l'établissement, d'offrir aux élèves une approche élargie des arts plastiques, par la pratique.

Cet atelier va permettre l'enrichissement culturel de l'élève et son ouverture sur un domaine spécifique

- par une pratique artistique personnelle,
- en favorisant des rencontres avec le domaine artistique.

Cet atelier, associés aux rencontres avec les artistes et à la mise en valeur des productions par le biais de la Galerie du collège, sont des moments privilégiés d'éducation artistique. Ce dispositif permet à notre établissement, situé en milieu rural, de contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves en répondant à ces trois piliers que sont : **FREQUENTER, PRATIQUER et S'APPROPRIER.**

Au cours de ces années, de nombreux artistes ont contribué. Les élèves ont pu découvrir le travail et pratiquer avec les artistes suivants : J.M. BRUNET, D. ROSENFELD, J.C. DEMEURE, H. DUFOUR, E. BARRAT, E. DI NUNZIO JOLY, D. LELEU, M. GERENTON, E. MAILLY. Cette année, nous avons mis en place un projet photographique en partenariat avec DIAPHANE, et en particulier la photographe Cindy LELU. Il a lieu les vendredis de 15-17h pour 15 élèves de 5^e et de 4^e.

Atelier théâtre :

Cet atelier est ouvert à tous les élèves de la 6^e à la 3^e. Reconduit tous les ans, il cherche à créer un esprit "troupe" avec des élèves qui se réinscrivent chaque année, et d'autres qui rejoignent le groupe. L'objectif est d'initier les élèves à la pratique théâtrale, et de façon plus large, au spectacle vivant (en prolongement du cours d'arts plastiques).

Les attentes d'un tel atelier, outre l'initiation aux arts vivants, sont liées à l'épanouissement personnel de l'élève. Le théâtre favorise:

- la prise de parole,
- la prise en compte de l'autre,
- le travail de groupe,
- la réalisation d'un projet : de la découverte ou de la création du texte à sa mise en scène et sa présentation en public.

Tous les ans, les élèves ont l'occasion de découvrir une représentation.

L'atelier théâtre a eu l'occasion de participer à trois reprises aux Rencontres départementales à Soissons.

Contrat Départemental Culture Collège (CDCC)

« **Metapoème** » : classe de 6^e. Chaque élève réalise en arts plastiques une sculpture "assemblage" en lien avec une poésie qu'il aura composé en français. La sculpture sera animée et/ou « musicale ».

Artiste intervenant: Emmanuel Mailly.

« **L'autre mon ami** » : classe de 5^e. Chaque élève de la classe réalise une planche de BD, sur le thème "L'autre, mon ami", en collaboration avec un auteur de bande dessinée.

Artiste intervenant : Greg Blondin.

Résidence artistique : Arts de rencontre

Résidence d'artiste portée par l'association Pollen, sous l'autorité de la Direction régionale des affaires culturelles Hauts de France (DRAC) et de la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) du rectorat de l'académie

d'Amiens. Ce projet concerne une classe de 6⁰ et trois classes du premier degré de trois écoles du secteur.

Cette résidence d'artiste prend la forme d'une présence concentrée d'un artiste sur une durée conséquente de 6 semaines, à raison de 5 jours par semaine. Elle renforcera la liaison écoles-collège en termes pédagogiques et d'ouverture culturelle. Le collège a été choisi en préfiguration du projet de CHAAP.

Galerie en établissement



La Galerie 22Bis, créée en 2006, accueille trois à quatre expositions par an (L'artothèque de l'Aisne, Classe à PAC/CDCC, Atelier Artistique, Artiste invité, partenariat)

<http://blogs.ac-amiens.fr/galerie22bis/>

La création d'une CHAAP, aboutissement de toutes ces actions est un enseignement approfondi des arts plastiques permettant une pratique artistique riche, régulière et diversifiée, par le biais de projets individuels ou collectifs, en partenariat avec des artistes. Ces rencontres et ces pratiques artistiques diversifiées, contribuent à l'acquisition de compétences, de savoirs, de connaissances enrichissant la culture des élèves et favorisant ainsi le développement de leur esprit critique et leur faculté d'analyse.

Sorties pédagogiques en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle

Réalisées : Découverte des pastels de Maurice Quentin de la Tour (Musée Antoine Lecuyer, Saint Quentin) + activité autour du pastel. Niveau 5^e (trois classes). Découverte de la collection HERBIN (Musée Matisse, Le CateauCambrésis) + activité autour de l'alphabet plastique. Niveau 6^e (trois classes). Découverte de la collection Tériade et de l'estampe (Musée Matisse, Le Cateau-Cambrésis) + activité autour de l'estampe. 6^e3 (dans le cadre du projet « Arts de rencontre).

En prévision : Découverte du familistère (Guise). Niveau 3⁰ (trois classes) ; Tinguely au Centre G. Pompidou en classe de 6⁰ dans le cadre du CDCC.

d) Les parcours de formation et articulation de la CHAAP sur un territoire

Le projet d'établissement a pour ambition la réussite de tous nos élèves, notamment par le biais de la culture artistique. Grâce à l'axe défini d'une meilleure connaissance du territoire et du patrimoine industriel qu'offre le territoire où est implanté l'établissement les élèves sont amenés à travailler **le parcours avenir, la découverte des métiers** et les questions de l'orientation, et de la découverte des métiers puisqu'au fil de leur rencontres et pratiques collaboratives, ils enrichiront leurs connaissances dans ces domaines (métiers liés aux domaines artistique, industriel, artisanal, etc.)

Le lien avec les écoles est travaillé depuis de nombreuses années au travers de projets inter-cycles (Deux résidences d'artistes ont été consacrées en 2017 puis en 2019 par un travail partenarial avec trois classes de CM du secteur et une classe de 6^e, Création en cours, Arts de Rencontre) mais aussi par le biais d'actions ponctuelles à destination des élèves du cycle 3. Chaque année, dans le cadre de la journée d'immersion des élèves de CM2 au collège durant une journée, les professeurs des écoles font travailler leurs élèves sur un projet défini avec le professeur d'arts plastiques. Le résultat est présenté lors de cette journée afin que les élèves prennent la mesure des interactions entre les écoles et le collège, s'expriment sur les différentes interprétations du sujet à traiter et produisent pour la première fois au collège. Des projets artistiques à destination de l'ensemble des élèves du cycle 3 ont été menés avec comme point d'orgue la mise en commun des productions des élèves dans la galerie d'exposition du collège (productions découvertes et commentées à l'occasion de la journée d'immersion des élèves du primaire).

Des items du cycle 3 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture seront visés pour l'ensemble des classes participantes, notamment en arts plastiques et en maîtrise de la langue (lexique commun). A partir de la rentrée prochaine, un thème ou une question (le double, par exemple) sera donné à la classe de 6^e CHAAP et aux classes de cycle 3, et chacun produira une œuvre selon la technique, la durée et l'implication de son choix.

Une formation d'initiative locale est prévue pour former les enseignants du 1^{er} degré en présence du professeur d'arts plastiques et pour planifier les actions sur une période pluri-annuelle.

La CHAAP serait un élément fort de la relation école — collège — lycée. Au cœur du parcours scolaire de l'élève, le collège se veut une passerelle entre le primaire et le lycée. **Le lycée Henri Martin de Saint Quentin propose des enseignements de spécialité artistiques arts plastiques et cinéma audiovisuel.** Ce lien avec ce lycée, ainsi qu'avec le lycée des métiers d'arts doit être pérennisé et renforcé.

Le collège prépare la signature d'une convention de partenariat avec chacun de ces établissements.

3. Mise en Œuvre

A chaque niveau de la 6^e à la 3^e, les élèves bénéficieront d'IhOO d'enseignement obligatoire arts plastiques et de deux heures hebdomadaires, dont deux heures issues en 6^e de la Dotation horaires globalisée. Une réflexion au sein des équipes est menée sur l'organisation de l'emploi du temps des élèves et la ventilation des heures d'enseignement.

Acteurs du projet et répartition des rôles :

a) L'équipe pédagogique :

- * Élaborer le contenu du projet interdisciplinaire (arts plastiques) avec les partenaires artistiques ;
 - Arts plastiques et écriture autour de l'approche du graphisme, de la gravure, de l'impression et de l'image multiple
- * Organiser des différentes phases du projet de manière cohérente ;
- * Construire des co-interventions avec les artistes intervenants ,
- * Proposer des outils permettant aux élèves de conserver une mémoire de leurs expériences ;
- * Être garant des apprentissages visés ;
- * Repérer les difficultés, les disparités dans le groupe et veiller à les résoudre ,
- * Faire évoluer le projet.

b) L'équipe artistique

- * Élaborer le contenu du projet avec les partenaires éducatifs ,
- * Partager une démarche de création (état de la réflexion, processus, références, compétences propres, rapport au monde, etc.) ,
- * Aider à percevoir comment transformer des interrogations sur le monde contemporain et le contexte artistique en questionnement artistique.

c) Les partenaires artistiques (structure, association)

- * Être garant de la qualité artistique du projet ;
- * Élaborer le contenu du projet en relation avec les autres partenaires ;
- * Intervenir dans le déroulement du projet comme médiateur ;
- * Travailler dans la complémentarité avec les autres partenaires et enrichir le projet ;
- * Mettre à disposition ses ressources propres : programmation artistique, documentation, information ,
- * Durant quatre ans de CHAAP, un élève doit apprendre à prélever les informations (CDI, Internet, etc.) ,En cours d'année, un comité de pilotage doit vérifier l'avancée du calendrier et prévoir les futures programmations ;
- * Participer à l'évaluation : accueil dans les expositions.

D) Les élèves

- * Se rendre acteur du projet, participer à l'élaboration des objectifs et des enjeux, (être partie prenante de la démarche de processus dans le projet) ;
- * Expérimenter, produire, créer (prendre conscience d'être en situation de recherche, intégrer la valeur de l'erreur, du doute, de l'essai accepter l'obstacle, la déception, la stagnation dans le temps du déroulement, etc.) ;
- * Mettre en œuvre un projet artistique (démarche, processus, mise en œuvre, etc.)
- * Être capable de tisser des liens avec la création

4. Déroulement :

a. Les disciplines concernées :

Porteurs du projet, les arts plastiques prendront en charge l'essentiel des séances. Néanmoins, encourageant un enseignement interdisciplinaire, des séances ponctuelles seront prise en charge par ou avec le professeur de français pour travailler sur un axe défini par le projet (en l'occurrence, l'image gravée et la littérature). Ce sera également le cas en anglais, en E.P.S. et en histoire.

b. Les séances en présence d'un artiste intervenant :

La pratique en présence d'un artiste est essentielle pour ce projet. Afin d'offrir aux élèves l'opportunité de se questionner et de produire un projet de qualité, six séances de trois heures semblent nécessaires. Par ailleurs, dans le cadre des partenariats, des séances pratiques pourront être menées en parallèle (atelier avec un médiateur du musée Matisse du Cateau Cambrésis ; réflexion sur l'exposition avec les membres de l'Artothèque de Tergnier).

c. Les sorties (visite, spectacle, etc.) à l'extérieur envisagées

Visite des collections du musée Matisse du Cateau Cambrésis
Visite et découverte du fonctionnement de l'Artothèque de Tergnier
Visite des collections du musée Antoine Lecuyer, Saint Quentin.

5. Présentation et inscription :

20 places sont proposées.

Le projet de classe CHAAP sera présenté aux parents et aux élèves du 1^{er} degré par l'enseignant de la classe, par le professeur d'arts plastiques lors de la journée d'immersion des élèves de CM2 et par le Principal lors de la présentation de la classe de 6^e réalisée depuis deux ans directement dans les écoles en janvier-février.

Les enseignants du 1^{er} degré, riches de la connaissance du collège, notamment en participant à des projets interdegrés, solliciteront les familles pour étudier la proposition d'une CHAAP, par rapport au projet de leur enfant.

Une présentation dans les écoles hors secteur sera réalisée par le collège avec une communication numérique et papier, voire par un déplacement d'un représentant de l'établissement. Le travail en réseau des quatre collèges dépendant de la même Communauté de communes du Vermandois donnera du sens à cette présentation.

Une commission constituée de divers représentants du collège et de la circonscription du premier degré se réunira afin d'émettre un avis sur les candidatures.

6. Compétences attendues

Les quatre champs de compétences du programme

Expérimenter, produire, créer :

- o Mobiliser des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent
- o Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers techniques liées à l'estampe
- o Découvrir et Approfondir une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes
- o Questionner l'usage des outils informatiques de travail de l'image au service de la pratique plastique au regard de la question du multiple.

Mettre en œuvre un projet artistique :

- o Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective ;
- o Identifier les enjeux d'une production artistique, en tenant compte des outils et compétences nécessaires à la réalisation globale d'une œuvre.
- o Participer à la mise en œuvre d'un projet artistique collaboratif, notamment avec des artistes plasticiens.

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité :

- o Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques. Formuler une expression juste de ses émotions o Apprendre à observer, analyser, critiquer des productions plastiques.
- o Savoir identifier et relayer les choix effectués lors d'une réalisation artistique. o Apprendre à interroger et partager ses émotions.
- o Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art : o Décrire des œuvres d'arts, en proposer une compréhension personnelle argumentée.
- o Approfondir ses connaissances culturelles et artistiques en allant à la rencontre d'œuvres d'art et d'artistes.

Prise en compte des axes du programme du cycle 3 :

Les trois axes du programme sont abordées chaque année du cycle ; travaillées isolément ou mises en relation, elles permettent de structurer les apprentissages. Elles sont explorées à partir de notions récurrentes (forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps), en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage...), des pratiques tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation...) et les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique), pour développer chez les élèves des habiletés à fabriquer, à représenter, à mener un projet et à s'exprimer sur son travail ou sur une œuvre.

La représentation plastique et les dispositifs de présentation

- o **La ressemblance** : le recours à l'estampe peut conduire à une simplification de l'image. L'élève sera amené à questionner la valeur expressive de l'écart dans la représentation.
- o **Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrications, leurs transformations**: la notion d'image multiple sera l'occasion pour les élèves de questionner la nature des images et leur dimension artistique (affiches, série, ...)
- o **La narration visuelle** : relation entre texte et image ; dimension narrative de l'image ; la séquence.
- o **La mise en regard et en espace** : l'élève pourra être amené à questionner le support de présentation des images (livre d'artiste, feuillet isolé avec présence ou absence de cadre...)
- o **La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché** : comment l'estampe peut questionner la mise en espace et prendre en compte la présence du spectateur ?

Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace

- o **L'hétérogénéité et la cohérence plastique** : découverte de la diversité des techniques de gravure et des supports ; sens produit par la mixité des techniques.
- o **L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets** : l'objet représenté, l'objet comme support d'impression
- o **L'espace en trois dimensions** : comment l'estampe peut questionner le travail en volume (installation, livre d'artiste / leporello....)

La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

- o **La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre** : questionner les effets obtenus au regard des techniques (le grain de l'encre en linogravure) et l'impact du support (papier lisse, rugueux)
- o **Les qualités physiques des matériaux** : diversification des supports (tissu, métal) et des matrices (tout élément peut devenir une matrice et questionner les effets de matière).
- o **Les effets du geste et de l'instrument** : le creux, le relief, le gaufrage. Choix de la matrice.
- o **La matérialité et la qualité de la couleur** : l'usage de la couleur pure, superposition, aplat...

7. L'évaluation et le suivi du projet

a. Lors des séances

Le professeur d'arts plastiques et l'équipe pédagogique seront à même de fixer les modalités d'évaluation en fonction des compétences travaillées et des séquences effectuées.

b. Le carnet de croquis et recherches

Sous la forme d'un « carnet de bord)) papier ou numérique comme par exemple, un carnet d'artiste, l'élève gardera trace de son parcours dans la CHAAP (visite, pratique, impression, croquis, etc.). Ce « carnet de bord» pourra être le lieu d'exercice mais aussi un lieu d'expression beaucoup plus intime retraçant des impressions. Il s'agira pour l'élève de mettre en forme son expérience.

c. La valorisation

Tout le travail demandé aux élèves prendra place lors des séances. Aucun travail à la maison ne sera demandé. Un bilan est effectué en fin d'année entre tous les partenaires : élèves, enseignant, artiste, équipe pédagogique et structure culturelle. Une Exposition est organisée en fin d'année au sein de l'établissement (atelier). Le projet de la CHAAP est valoriser sur le site du collège

d. Parcours avenir - Orientation

Le collège noue deux partenariats dans le cadre de la liaison collège-lycée et afin de construire un projet d'orientation pour des élèves qui se seront engagés dans un projet éducatif et artistique de quatre ans.

Le lycée Henri Martin de Saint-Quentin présente deux enseignements de spécialité artistiques arts plastiques et cinéma audiovisuel et un BTS audiovisuel.

Le lycée des Métiers d'arts compte un certain nombre d'enseignements où la création est une des composantes de la formation. Des échanges et des visites seront prévus.

e. Organisation de l'année et réunion d'accompagnement du projet

Chaque semestre, deux temps seront consacrés à la réalisation de bilans intermédiaires suite au conseil de classe. Le semestre présente l'avantage en arts plastiques de donner un temps de travail et d'évaluation suffisamment long.

8. Besoins structurels:

L'implantation d'une CHAAP nécessite la création d'un poste spécifique et la prise en compte de besoins horaires supplémentaires : deux heures par niveau et deux heures de coordination. Le fléchage de ces heures dans la DGH pourrait valoriser et pérenniser ce projet au niveau de l'établissement.